

LA FEUILLE DE CHÊNE

Concours de poésie française
Étude des notaires R & L
1002 Lausanne CP 7292

mars 2020

COMMUNIQUÉ

AVIS À TOUS LES POÈTES DE NOTRE PAYS VERS LA QUATRIÈME ÉDITION DU CONCOURS DE POÉSIE FRANÇAISE **PROFITEZ DE CE TEMPS POUR ÉCRIRE DES POÈMES**

Créé en 2015 le Concours de Poésie Française de *La Feuille de Chêne* a révélé au cours de ses trois premières éditions des talents originaux et insoupçonnés. Les œuvres des lauréats ont été publiées dans les *Feuille de Chêne* N° 1, 2 et 3. Conformément à son Règlement c'est maintenant **la quatrième édition** du Concours qui est lancée. Il est ouvert à toute personne domiciliée en Suisse, âgée de quinze ans révolus dans l'année du concours, soit en 2021. Poètes, à vos plumes !

Mais prenez garde : vous êtes invités à proposer des textes inédits, certes, mais qui répondent aux conditions du concours : ou bien des poèmes en vers réguliers classiques (ce qui à l'exemple des Fables laisse tout de même de grandes libertés), ou bien un ensemble d'œuvres dont une moitié peut être dévolue au vers libre ou au poème en prose. Pourquoi tant de contraintes ? Parce que *La Feuille de Chêne* a été créée dans la perspective d'une poésie populaire, qu'on a envie de réciter et d'écouter, et non seulement de lire, une poésie qui parle à notre cœur, à notre âme et à notre oreille.

Les dossiers des candidats, munis d'un pseudonyme, doivent être remis au Secrétariat du Concours au plus tard le 30 mars 2021. La proclamation du ou des lauréats fera l'objet d'une cérémonie publique, en automne 2021. Le concours est doté d'un prix de dix mille francs.

www.feuille-de-chêne.ch, c'est le site où l'on trouvera au surplus toutes informations relatives à l'origine et à l'organisation du Concours de Poésie Française, comme à la formation du Comité de lecture.